

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du DE JEPS Développement de Projets Territoires et Réseaux sera amené à :

- > **Piloter la mise en oeuvre de projets** d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- > **Soutenir le travail de l'équipe,**
- > **Organiser le travail partenarial et la mobilisation des moyens**
- > **Mettre en oeuvre des démarches participatives d'éducation populaire,**
- > **Accompagner l'implication des bénévoles**
- > **Conduire des interventions de formation** au sein de son équipe

### Compétences :

- > Être capable de concevoir un projet d'action
- > Être capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- > Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- > Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité



## FORMATION

### Durée

**18 mois** en alternance sous contrat d'apprentissage.  
Durée variable selon le lieu de formation.

### Dates de démarrage de la formation

Rentrée en Novembre

### Lieux de formation possibles

- > **CEMEA RHÔNE-ALPES** - Pont-de-Claix (38)
- > **CEMEA BRETAGNE** - Rennes (35)
- > **CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE** - Bayonne (65), Bordeaux (33), Limoges (87)

### Coût de formation

Formation financée par les OPCO\*. **Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé** \*Opérateurs de Compétences



## PRÉ-REQUIS

- > Avoir été recensé
- > **Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus\*** à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être **titulaire d'une des formations relatives au secourisme suivantes** : PSCI (formation Prévention & Secours Civiques de niveau 1), AFPS, PSE1, PSE 2, AFGSU, Certificat de SST et justifier d'une expérience d'animation (professionnelle ou non) de 200 heures.
- > Être **titulaire d'un diplôme de niveau 4** (niv. BAC) du champ de l'animation enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)
- ou**
- > Être **titulaire d'un diplôme de niveau 5** (niv. BAC +2) enregistré au RNCP
- ou**
- > Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 (niv. BAC) et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois
- ou**
- > Justifier de 2 ans d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à un minimum de 1 600 heures.

\*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

**Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).**



## MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Avoir complété son dossier d'inscription et réussi les tests de préselection,
- > Être validé pour l'intégration de la formation : étude du dossier et/ou entretien de motivation,
- > Disposer d'un employeur.

**DÉLAIS D'ACCÈS :** les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/ février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



## DÉBOUCHÉS

### Poursuite d'études

- > DES JEPS Direction de Structure et/ou de Projet (niveau BAC +3)

### Emplois accessibles

- > **Divers secteurs** : associations de jeunesse, de sport, des collectivités publiques, des regroupements intercommunaux ou encore le secteur médico-social
- > **Postes** : animateur coordinateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités ou technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral, animateur socio-éducatif, accompagnateur, adjoint de direction, etc...



## ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Virginie PREVOST : [referent-handicap@ifa.asso.fr](mailto:referent-handicap@ifa.asso.fr)



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs
- Le vécu et les projets de participants
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participants
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

#### LES + DU DE JEPS AVEC CEMEA RHÔNE-ALPES

- > Un stage dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus +,
- > 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité,
- > 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs de terrain piloté par le CGET,
- > Des visites de structures et des rencontres de professionnels pour élargir son réseau,
- > Mise en place d'un projet d'action pendant la formation.



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le DE JEPS Développement de Projets Territoires et Réseaux est délivré après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 Unités Capitalisables (UC).

Plus d'info ICI : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4900/>